



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

104 N° 1 1982

*De Rerum Novarum à Octogesima
Adveniens*

Joseph FAMERÉE (scj)

p. 89 - 92

<https://www.nrt.be/fr/articles/de-rerum-novarum-a-octogesima-adveniens-933>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

De *Rerum Novarum* à *Octogesima Adveniens* *

Le 15 mai dernier marqua le 90^e anniversaire de la publication de l'encyclique *Rerum Novarum*. Il est à peine nécessaire d'en souligner l'importance sociale à l'intérieur et à l'extérieur de l'Eglise. Tout récemment encore, le Pape Jean-Paul II cita *Rerum Novarum* comme « la ' grande charte ' de la pensée sociale chrétienne »¹.

Pour ces raisons, il nous a paru intéressant de relire ce document de Léon XIII afin d'en apprécier la pertinence et la dynamique, mais aussi d'en déceler les limites éventuelles. Nous pouvons alors tenter de mesurer le chemin parcouru entre ce texte et *Octogesima Adveniens* (Lettre apostolique de Paul VI au Cardinal Roy, datant du 14 mai 1971). Le cadre limité d'une note nous contraindra, faut-il le dire, à la brièveté et à une certaine schématisation.

PERTINENCE ET DYNAMIQUE DE *Rerum Novarum*

Il faut d'abord relever le fait extraordinaire suivant : un pape, en 1891, a vraiment pris conscience de la « question ouvrière » ou « question sociale » de son temps, à la différence de la majorité dans l'Eglise, au point qu'il y fut considéré comme un « socialiste » par beaucoup de « conservateurs » : il s'intéressait aux ouvriers. Léon XIII a perçu les réalités du monde contemporain, et notamment un changement formidable dans le monde du travail.

Ce fait étonnant suffit à montrer la pertinence de l'encyclique à un double titre : non seulement son auteur a su repérer un des enjeux majeurs de son temps², bien plus, il a su montrer toute son attention pour les pauvres et malheureux d'alors (*RN* 2) : les ouvriers de la fin du XIX^e siècle.

* Cette note, légèrement remaniée, paraît également dans une publication interne de la Congrégation des Prêtres du Sacré-Cœur, *Dehoniana*. Précisément il y aurait lieu de mentionner ici les liens étroits entre le Père Dehon, fondateur de cette Congrégation, et l'Encyclique *Rerum Novarum* ; cf. A. DUCAMP, *Le Père Dehon et Son Œuvre*, Paris-Bruges, 1936, p. 356 ss ; H. DORRESTEIJN, *Vie et personnalité du Père Dehon*, Malines, 1959, p. 136 ss ; L. MORELLO, *Le P. Dehon promoteur et organisateur du premier Congrès ecclésiastique d'études sociales*, dans *Dehoniana*, X, n° 51 (avril 1981), éd. française, 83-98.

1. Dans *Doc. Cath.*, n° 1811 (5 juillet 1981) 627. Notre texte était rédigé quand nous avons appris la parution d'une nouvelle encyclique sociale, *Laborem Exercens*, à l'occasion, précisément, du 90^e anniversaire de *Rerum Novarum* : Jean-Paul II la consacre à la dignité du travailleur et du travail humain. Nous indiquerons quelques références à ce document (sigle *LE*).

2. Cf. *Rerum Novarum*, édit. P. TIBERGHIEU, Paris, 1936, 1 (dorénavant nous renvoyons à l'Encyclique par le sigle *RN* suivi d'un chiffre).

La dynamique de l'enseignement pontifical, évoquée à l'instant, est elle aussi exemplaire et très inspirante : être attentif aux plus pauvres, aux plus démunis, aux victimes des injustices.

De nombreux points de l'encyclique pourraient être mis en valeur. Nous en mentionnons quelques-uns :

— l'insistance sur la justice comme *premier* devoir absolu (avant même la charité) est capitale (RN 16-17 notamment) ;

— il est très intéressant de remarquer que la « lutte des classes » n'est pas considérée comme une fatalité ou une nécessité, tout au contraire (RN 15 ; cf. sur ce point les précisions intéressantes de LE 20) ;

— relevons le souci de protéger la famille face à l'Etat (RN 9-11 par exemple ; le souci de la famille du travailleur est également très présent dans LE 10, 18 et 19 par exemple) ;

— le pape consacre une attention particulière au travail des femmes, des enfants (RN 16 fin et 33 ; sur le travail des femmes et la revalorisation sociale des fonctions maternelles, cf. LE 19) ;

— l'Eglise ne se contente pas d'une action en faveur des individus, elle vise aussi la transformation des *collectivités* ou sociétés ;

— il revient à l'Etat, par le biais de *lois* et d'*institutions*, de sauvegarder tout particulièrement les intérêts de la classe ouvrière (RN 26-27 ; cf. LE 23).

Toutes ces qualités ne peuvent cependant masquer certaines faiblesses, que nous allons maintenant examiner.

LIMITES DE *Rerum Novarum*

Il semble tout d'abord que l'*analyse* du mal social ici en question soit tout à fait insuffisante : la nature et les causes de ce dernier sont décrites en quelques lignes seulement (RN 2). De plus, cette analyse du mal social s'attache à son aspect moral, sans en saisir la dimension *structurelle* : la complexité des rouages économiques n'est nullement envisagée. En d'autres mots, le texte est prisonnier d'un certain réformisme moral, qui ne voit pas que la misère sociale est autant un désordre social objectif qu'un problème moral (subjectif) ; on comprend dès lors que les causes, les racines objectives du mal ou structures (objectives) d'injustice n'aient pas été analysées.

Il semble ensuite qu'un idéal *théocratique* et de *restauration chrétienne* soit sous-jacent à la composition de l'encyclique : l'Eglise doit imposer sa loi, elle seule a la vérité ; ce qui n'est pas chrétien est sans valeur, aussi faut-il refaire chrétienne la société.

La question qui s'agite est d'une nature telle, qu'à moins de faire appel à la religion et à l'Eglise, il est impossible de lui trouver jamais une solution efficace. (...) Assurément une question de cette gravité demande encore à d'autres agents leur part d'activité et d'efforts. Nous voulons parler des chefs d'Etat, des patrons et des riches, des ouvriers eux-mêmes, dont le sort est ici en jeu. Mais ce que Nous affirmons sans hésitation, c'est l'inanité de leur action en dehors de celle de l'Eglise (RN 13).

Dans l'insistance sur la propriété privée, terrienne s'entend, entre autres des ouvriers, nous soupçonnons aussi la nostalgie d'une civilisation rurale (RN 4 ss).

Plus fondamentalement (mais nous débordons ici *Rerum Novarum*), l'idée même d'une « Doctrine sociale de l'Eglise », unique, monolithique, capable de fournir pour tout des réponses *a priori*, de proposer des modèles de société préfabriqués, peut paraître contestable : une doctrine sociale de l'Eglise ainsi conçue risque de devenir une idéologie³.

De semblables remarques ne peuvent plus être formulées, quatre-vingts ans après, au sujet de la lettre apostolique de Paul VI au Cardinal Roy (*Octogesima Adveniens*).

DE *Rerum Novarum* à *Octogesima Adveniens*

La lettre de Paul VI pourrait s'intituler « La responsabilité politique des chrétiens ». A la différence de l'encyclique *Rerum Novarum*, elle reconnaît un pluralisme de fait⁴ et de droit (OA 50 tout particulièrement) y compris à l'intérieur de l'Eglise (*ibid.*), ainsi qu'une autonomie de la réalité politique (par rapport à l'Eglise) (OA 46 fin ; dans le même sens cf. LE 1, dernier alinéa).

La diversité et la multiplicité des situations concrètes sont tellement prises au sérieux que le Souverain Pontife ne se sent plus habilité à « prononcer une parole unique », pas plus qu'à « proposer une solution qui ait valeur universelle ».

Face à des situations aussi variées, il Nous est difficile de prononcer une parole unique, comme de proposer une solution qui ait valeur universelle. Telle n'est pas notre ambition *ni même notre mission*. Il revient aux communautés chrétiennes d'analyser avec objectivité la situation propre de leur pays, de l'éclairer par la lumière des paroles inaltérables de l'Evangile, de puiser des *principes de réflexion*, des *normes de jugement* et des *directives d'action* dans l'enseignement social de l'Eglise (...) (OA 4 : nous soulignons).

Ainsi s'écroule une certaine conception, tout compte fait idéologique, de l'enseignement social de l'Eglise : selon cette conception,

3. Cf. M.-D. CHENU, *La doctrine sociale de l'Eglise comme idéologie*, coll. Essais, Paris, 1979.

4. Cf. *Octogesima Adveniens*, édit. C.E.R.A.S. — Action Populaire, Paris, 1971, 3-4 (lettre citée désormais par le sigle OA suivi d'un chiffre).

l'enseignement social de l'Eglise serait bien plus qu'un dynamisme accompagnant les hommes dans leur recherche, il devrait intervenir « pour authentifier une structure donnée ou proposer un modèle préfabriqué » (OA 42). Il trahirait ainsi sa fonction perpétuelle et dynamique d'éveil et de discernement : la foi chrétienne ne supprime pas les idéologies mais en montre les limites et les empêche de devenir totalitaires (OA 27⁵).

Contrairement à *Rerum Novarum* aussi, *Octogesima Adveniens*, avant toute autre chose, fait une analyse approfondie des nouveaux problèmes sociaux : 14 paragraphes sur 52 leur sont entièrement consacrés (OA 8-21 ; les multiples dimensions du problème — du travail humain, en l'occurrence —, notamment internationales, sont également prises en compte à travers toute l'encyclique *Laborem Exercens*), sans parler des 20 paragraphes réservés à l'analyse des aspirations fondamentales et courants d'idées actuels (OA 22-41).

L'analyse est approfondie ; elle perçoit en effet les multiples dimensions des problèmes : personnelle, sociologique, structurelle, économique, politique, internationale... *Populorum Progressio* avait déjà relevé l'enjeu économique et stigmatisé les structures (objectives) d'injustice. La lettre au Cardinal Roy ajoute l'enjeu politique : la volonté politique est nécessaire pour rendre opératoire le renouveau économique (OA 46). En d'autres mots, le changement des structures est indissociable du changement des cœurs (OA 45).

Le chrétien est convié à ce double changement avec une imagination et une créativité qui n'ont d'autres limites que la connivence de son engagement avec l'Évangile (OA 37 ; 46 fin, 48-49) :

La politique est une manière exigeante — mais non la seule — de vivre l'engagement chrétien au service des autres (OA 46).

CONCLUSION

Un même souci de justice et une même attention à la personne humaine animent les deux documents pontificaux que nous venons d'évoquer.

Une certaine distance les sépare cependant, quant à la méthode, l'analyse des problèmes sociaux et la conception de la responsabilité des chrétiens en politique : quatre-vingts ans se sont écoulés, il est vrai, et « depuis l'époque où *Rerum Novarum* dénonçait de manière vive et impérative le scandale de la condition ouvrière dans la société industrielle naissante, l'évolution historique a fait prendre conscience, comme le constataient déjà *Quadragesimo anno* et *Ma-*

5. Cf. Y. LEDURE, *Conscience religieuse et pouvoir politique*, Paris, 1979.

ter et Magistra, d'autres dimensions et d'autres applications de la justice sociale » (OA 5).

B 5170 Burnot-Profondeville
Route de Floreffe, 23

Joseph FAMERÉE, scj.
Institut du Sacré-Cœur